

COMMUNIQUÉ DE LA DÉLÉGATION DES ONG AU CCP

DÉCEMBRE 2017



TEXTE INTRODUCTIF

Marsha Martin, déléguée nord-américaine

Le 41^e Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA a eu lieu à Genève, en Suisse, du 12-14 décembre 2017, sous la direction de l'Honorable Kwaku Agyemang-Manu, Ministre de la Santé du Ghana. Ce CCP prévoyait des actualisations des informations sur les questions administratives et de gouvernance, y compris les décisions prises pour poursuivre la mise en œuvre des recommandations du plan d'action Conjoint du Comité de Révision Globale (GRP) du printemps 2017 et le développement du plan de mobilisation des ressources stratégiques. Beaucoup d'entre nous, au sein de la Délégation des ONG, ont ouvertement contesté et encouragé le Programme Conjoint, les Coparrainés et les États membres, que l'approche '*la vie continue*' n'était pas assez. Nous avons maintenu notre position selon laquelle l'ONUSIDA dont nous avons besoin doit faire les choses différemment, au siège et sur le terrain.

La Délégation des ONG a présenté un rapport sur les personnes qui étaient laissées pour compte dans les cibles 90-90-90. Le rapport comprenait l'agenda de la réunion et fournissait une continuité sur les questions présentées par la Délégation des ONG dans les rapports précédents. Sur la question de la stigmatisation et de la discrimination soulevées au cours de ces CCP et ceux précédents, nous avons proposé au CCP l'établissement d'un pacte mondial sur l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination.

La 41^e réunion du CCP a également convoqué deux salles de rédaction pour la fin de la journée suivant l'ajournement quotidien de la réunion et une troisième réunion pendant la pause déjeuner. La première salle de rédaction a obtenu un record historique pour rester active et engagée pendant près de huit heures, de 19h à 3h30 du matin. Deux questions du rapport des ONG ont émergé en tant que sujets de préoccupation de plusieurs États membres: désagrégation des données et le rôle de la société civile dans l'identification de ceux qui sont laissés pour compte. Plusieurs États membres ont déclaré que le processus de désagrégation serait difficile et trop onéreux pour les petits pays. Au cours de la soirée, quelques États membres ont insisté sur le besoin de consulter leurs capitales respectives pour déterminer la meilleure langue pour le Point de Décision (PD) sur la désagrégation. Une autre question litigieuse a été l'acceptation d'un rapport de la Coalition Mondiale pour la Prévention du VIH, avec plusieurs États membres qui soulèvent des questions sur le rôle de la CMP vis-à-vis du CCP, car la coalition n'est pas un programme officiel de l'ONUSIDA et pas tous les membres du CCP ont été engagés ni invités à participer à l'organisation de la coalition.

La Délégation des ONG a maintenu sa présence et son engagement actif tout au long des négociations de la salle de rédaction et a dû proposer un langage dans certains domaines. Il nous a également permis de réfléchir sur la meilleure façon d'élaborer des stratégies dans les futures réunions du CCP, en particulier lorsqu'il s'agit de négocier avec les États membres. Après de longues discussions, les [Points de Décision](#) ont finalement été convenus.

Enfin, nous prolongeons nos remerciements à nos délégués sortants, Jeffry Acaba, en représentant l'YouthLEAD (2015–2017) et Martha Carillo en représentant la CNet+ (2017). Nous aimerions également souhaiter la bienvenue à bord, Aditia Taslim Lim de Rumah Cemara–Indonésie et Millie Milton du Guyana Trans United. Les deux délégués se joindront à la Délégation pour la période 2018–2019.

AGENDA 1.3: RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Alessandra Nilo, déléguée de l'Amérique Latine et des Caraïbes

Lors de la 41^e réunion du CCP, le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé, a fait une actualisation des informations ([Rapport du Directeur Exécutif](#)) sur l'état de l'épidémie mondiale, y compris les succès en matière de traitement, de l'engagement du gouvernement et de plusieurs pays rapportant des résultats des cibles 90–90–90 pour certaines populations. Il nous a également rappelé que, "même avec tous ces progrès, le SIDA n'est pas encore terminé. 16 millions de personnes ont besoin de traitement—67% des infections chez ceux âgés entre 15–24 ans se trouvent parmi les adolescentes et les jeunes femmes—1 sur 5 personnes vivant avec le VIH signale avoir fait face à la discrimination dans un environnement médical."

Michel a souligné que "le fait d'y avoir des personnes, des droits et des communautés au centre de notre réponse" ça constitue une étape clé vers la promotion du droit à la santé pour tous et de remédier à l'impact disproportionné des urgences humanitaires actuelles sur les personnes vulnérables. Il a également inclus la stigmatisation, la discrimination et la violence dans les cinq domaines clés qu'il a soulignés comme les principaux défis dans son rapport. La Délégation des ONG s'est inquiétée de l'opposition actuelle aux droits humains, sociaux et économiques, une réalité dans de nombreux pays où les relations de pouvoir empêchent les résolutions mondiales d'être mises en œuvre au niveau national, alors que la discrimination et les droits les violations continuent d'alimenter l'épidémie.

Nous avons noté les inquiétudes de Michel face aux régions encore en retard dans la riposte au SIDA. En même temps, nous avons encouragé l'ONUSIDA de continuer à se concentrer sur tous les pays où il y a encore des personnes laissées pour compte, en reconnaissant que le contexte géographique cache parfois les grandes inégalités dans les pays. Nous avons insisté sur le fait que l'approche 'la vie continue' ne traitera pas des causes structurelles ou profondes de l'épidémie du SIDA.

Considérant le rôle stratégique de la société civile et des communautés dans la riposte au SIDA, nous avons soulevé le besoin d'inverser la tendance alarmante des espaces de rétrécissement pour la société civile. Nous avons appelé à une stratégie visant à renforcer notre capacité de soutenir et d'accroître notre engagement dans la riposte au SIDA comme une question urgente à être traitée par le CCP, avec des mécanismes de responsabilisation et des indicateurs sur l'engagement efficace de la SC. Comme indiqué dans notre intervention, "afin

d'avancer, vous devez engager pleinement et financer pleinement la société civile. Autrement, cessez de dire que vous ne laisserez personne pour compte et que vous finirez le SIDA."

Enfin, nos interventions ont également reflété le rôle de l'ONUSIDA dans le contexte de la Réforme de l'ONU, une réforme qui n'est pas politiquement neutre ou simplement un exercice technocratique. Nous sommes préoccupés par le fait que certains États membres puissants s'opposent à une institution solide, en utilisant leur influence pour bloquer le changement et se déplaçant contre le multilatéralisme et la démocratie responsable, et nous avons rappelé l'événement parallèle organisé conjointement par l'ONUSIDA et la Délégation des ONG au CCP au Forum Politique de Haut Niveau à New York, en juillet dernier, pour présenter une proposition claire tendant à ce que le modèle de gouvernance unique de l'ONUSIDA soit considéré par tous les autres organismes directeurs des Nations Unies. Nous avons demandé au CCP de continuer de discuter des moyens de transmettre ce message aux autres Conseils des Nations Unies.

AGENDA 1.4: RAPPORT DES ONG: L'ONUSIDA DONT NOUS AVONS BESOIN NE DOIT LAISSER PERSONNE POUR COMPTE, SE RENDRE À ZÉRO COMPREND NOUS TOUS, LE 10/10/10

Musah Lumumbah, délégué africain

La Délégation des ONG, en consultation avec les communautés et les organisations de la société civile, a élaboré et présenté un rapport: [L'ONUSIDA dont nous avons besoin ne doit laisser personne pour compte, se rendre à zéro comprend nous tous, le 10/10/10](#). Ce rapport a souligné l'iniquité et la négligence auxquelles les groupes et les personnes laissées pour compte sont confrontés dans la riposte actuelle au VIH, y compris les personnes vivant avec le VIH dans leurs diversités, les populations autochtones, les membres ethniques de populations clés telles que les femmes transgenres, les homosexuels migrants et d'autres hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, des adolescentes et des jeunes femmes, des garçons et des hommes, des travailleurs du sexe des zones rurales, des consommateurs de drogues qui peuvent aussi vivre avec le VIH, des migrants sans papiers et des réfugiés, et aussi des personnes dans les prisons et autres structures fermées.

Le rapport a souligné que, comme le modèle de fonctionnement de l'ONUSIDA est en cours de raffinement, les communautés qui sont touchées de manière disproportionnée par l'épidémie, comme celles mentionnées ci-dessus, ne devraient pas être laissées pour compte, d'autant plus que l'ONUSIDA ouvre des résultats avec documentation d'environ sept pays en réalisant et/ou proches de la réalisation des objectifs de traitement 90/90/90.

En tant que pierre angulaire, la Délégation des ONG a négocié la demande du Programme Commun, en partenariat avec les États membres, afin de normaliser l'engagement communautaire avec des indicateurs, afin d'assurer la désagrégation des données pour une action efficace pour répondre à la fois aux besoins de la prévention et du traitement du VIH de ces communautés "faciles à ignorer",

d'élaborer et de mettre en œuvre des méthodes de récolte de données participatives communautaires pour identifier les obstacles et mesurer le niveau et la qualité de l'accès aux services pour les "populations laissées pour compte".

AGENDA 2: LEADERSHIP DANS LA RIPOSTE AU SIDA

Aditia Taslim, déléguée de l'Asie et le Pacifique (entrante)

L'orateur pour la session sur le Leadership dans la Riposte au SIDA était l'ancienne présidente de la Suisse et présidente actuelle de la Commission Mondiale sur la Politique des Drogues, Ruth Dreifuss. La Présidente Dreifuss a reconnu le rôle que l'ONUSIDA a joué dans la défense des preuves et des ripostes fondées sur les droits au VIH, y compris la décriminalisation des services de consommation de drogues et de réduction des méfaits. Elle a signalé l'expérience Suisse et souligné le besoin de solutions radicales pour mettre fin aux infections chez les consommateurs de drogues. Toutefois, malgré ses déclarations progressives, les États membres ne semblaient pas avoir un intérêt particulier sur la question, sauf l'Allemagne répondant avec une déclaration de soutien. La Délégation des ONG a souligné l'absence de réponse des autres États membres au cours de la session et s'est interrogée sur le fait que ces réactions manifestent l'approche 'la vie continue' de ces États membres.

Des interventions émanant de la Délégation des ONG et d'autres observateurs des ONG ont notamment condamné les assassinats liés aux drogues aux Philippines; la criminalisation des consommateurs de drogues en Russie et au Kirghizistan; et, l'absence de programmes de réduction des méfaits dans les prisons au Canada. Un message fort a été envoyé de la Galerie des observateurs de la SC: *La Réduction des Méfaits sauve des vies*. La décriminalisation de la consommation de drogues exigera un leadership audacieux de tous les secteurs. L'ONUSIDA et les Coparrainés ont la responsabilité d'influencer les États membres, notamment en créant un environnement plus favorable.

AGENDA 4: PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION COMMUN DE L'ONUSIDA

Sonal Mehta, déléguée de l'Asie et du Pacifique

La session sur le [Plan d'Action Commun](#) a eu deux parties. La première était une actualisation rapide des informations sur le plan d'action conçu par l'équipe de l'ONUSIDA pour distribuer les ressources et assurer des plans d'action bien équilibrés pour l'ensemble du Programme Commun. La seconde s'était concentrée sur la présentation du plan de mobilisation des ressources.

La Délégation des ONG et les États membres ont reconnu le travail considérable accompli par l'équipe de l'ONUSIDA sur le Plan d'Action Commun, des coupes budgétaires aux décisions relatives à la distribution des ressources, aux négociations avec les parties prenantes et aux Coparrainés, au développement des enveloppes nationales, et à la finalisation des plans. Nous apprécions la

flexibilité, la patience et la créativité des Coparrainés en travaillant ensemble. Les subventions en termes d'enveloppes nationales ont été allouées à 97 pays, y compris les pays à progression rapide. Puisque les enveloppes nationales doivent être allouées en fonction des besoins des pays et avec la participation de tous les coparrainés, le processus a permis au Programme Commun de mieux coordonner aux niveaux nationaux. Au moment de la réunion, la Délégation des ONG n'avait pas d'information concrète et recueillie sur la façon dont la société civile s'engageait dans ce processus, nous avons donc plaidé avec détermination pour que les États membres et le Programme Commun assurent la participation des communautés et de la société civile en matière de planification et de mise en œuvre d'activités conçues dans le cadre de plans nationaux.

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a proposé trois options pour l'exploration de ressources supplémentaires pour le processus de mobilisation des ressources innovantes: 1) augmentation des ressources des États membres - des donateurs actuels et des nouveaux; 2) fondations et secteur privé; et, 3) des partenariats créatifs avec des organisations telles que UNITAID et GAVI. Les États membres ont apprécié le plan et ont demandé à l'ONUSIDA d'explorer les investissements nécessaires pour recueillir des fonds et décider d'un plan avec un calendrier précis. La Délégation des ONG a demandé des objectifs plus clairs, le 'ressourcement' de l'équipe de mobilisation des ressources, et de veiller à ce que le "fonds de plaidoyer" soit recueilli pour la société civile et les communautés. La Délégation des ONG a également proposé d'appuyer l'équipe de mobilisation des ressources pour élaborer d'autres idées innovantes, telles que l'exploration de l'utilisation de la taxe sur les transactions financières. L'équipe devra montrer des résultats après 18 mois.

AGENDA 5: INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LES MESURES VISANT À RÉDUIRE LA STIGMATISATION ET LA DISCRIMINATION SOUS TOUTES LES FORMES

Jeffrey P. Acaba, délégué de l'Asie et du Pacifique (sortant)

Ce [rapport](#) sur les mesures visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes ses formes est un suivi de la 35^e Réunion du CCP. Il contient des initiatives de réduction de la stigmatisation et de la discrimination parmi les Coparrainés, le Secrétariat de l'ONUSIDA, les États membres et les communautés. Le rapport contient également des informations actualisées sur la mesure de la stigmatisation et de la discrimination, telle qu'elle est présentée dans les travaux entourant l'Indice de Stigmatisation des PVVIH par le Réseau Mondial des Personnes Vivant avec le VIH (GNP+), la Communauté Internationale des Femmes Vivant avec le VIH (ICW) et l'ONUSIDA. La Délégation des ONG a noté que le rapport était exhaustif, y compris les domaines de la justice, de l'emploi, de l'éducation et des services de santé. Toutefois, le Point de Décision (PD) n'a pas fait mention de ces domaines; la Délégation des ONG a donc avancé avec l'insertion dans le PD.

Plus important encore, la Délégation des ONG a proposé l'idée d'un Pacte Mondial pour Mettre fin à la Stigmatisation et à la Discrimination sous Toutes ses Formes et a demandé au Secrétariat de l'ONUSIDA de faciliter sa création. La Délégation des ONG estime que, bien qu'il y ait une attention croissante à la prévention par le biais de la Coalition Mondiale pour la Prévention du VIH et de combler l'écart sur le traitement par les cibles 90-90-90, il n'y a pas eu une forte pression sur la réalisation du "Troisième Zéro". Ce Pacte Mondial vise à galvaniser un engagement politique renforcé et un engagement communautaire dans la création d'un plan d'action pour un soutien et un financement multi sectoriels accrus et plus ciblés pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination, grâce au développement de mesures, de données et l'engagement et le leadership des Coparrainés des Nations Unies. Au CCP, le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibe, s'est engagé à créer le Pacte Mondial sur la Stigmatisation et la Discrimination et a partagé le fait que le directeur exécutif Phumzile Mlambo-Ngcuka de ONU Femmes a confirmé la convocation d'un groupe de travail qui fait avancer le Pacte Mondial.

La Délégation des ONG, en partenariat avec les principaux réseaux de population, lancera une série de consultations afin de s'assurer que l'engagement et le leadership des populations clés et des personnes vivant avec les communautés séropositives seront plus forts.

AGENDA 6: ACTUALISATION DES INFORMATIONS SUR LE VIH DANS LES PRISONS ET AUTRES STRUCTURES FERMÉES

Ferenc Bagyinzsky, délégué européen

La Délégation des ONG s'est félicitée du [rapport complet d'actualisation des informations](#) sur la situation du VIH dans les prisons et autres structures fermées, soulignant les inégalités d'accès aux services de prévention, de traitement et de soins pour ceux qui sont dans les prisons et autres structures fermées. Outre le VIH, l'hépatite virale et la tuberculose sont également des menaces majeures pour la santé des détenus en raison du manque de services de prévention tels que la réduction des méfaits et la disponibilité des préservatifs et en raison de la surpopulation carcérale.

La Délégation des ONG a proposé des changements et un Point de Décision supplémentaire (PD) pour les PDs initialement rédigés pour inclure l'hépatite virale et la tuberculose dans les services complets de prévention, de traitement et de soins pour les détenus et les personnes dans d'autres structures fermées. Nous avons également proposé que le Programme Commun soutienne les États membres dans leur révision des lois, des pratiques et des politiques qui conduisent à l'emprisonnement disproportionné des personnes vivant avec le VIH et d'autres populations clés, l'une des principales conclusions du rapport de notre point de vue.

Après de longues et difficiles négociations entre les États membres, nos ajouts et modifications ont été acceptés par le CCP, qui, s'ils sont mis en œuvre par les

États membres et le Programme Commun, contribueront à améliorer la santé des détenus en ce qui concerne les trois zones de maladie et peuvent également réduire l'emprisonnement disproportionné des personnes vivant avec le VIH et d'autres populations clés par l'examen des lois et des politiques, et de la réforme.

AGENDA 10 SEGMENT THÉMATIQUE: ZÉRO DISCRIMINATION DANS UN ENVIRONNEMENT MÉDICAL

Trevor Stratton, délégué nord-américain

Une journée entière a été consacrée au thème de la Discrimination Zéro dans un Environnement Médical au cours du 41^e Segment Thématique du CCP, le 14 décembre 2017. La session a été un dialogue informel sur les impacts de la discrimination dans un environnement médical, des programmes efficaces pour réduire la discrimination dans un environnement médical, des stratégies pour créer un environnement juridique et politique favorable, comment galvaniser le leadership et stimuler l'action multi sectorielle pour mettre fin à la discrimination dans un environnement médical. Il y a également eu une discussion sur la voie à suivre pour inspirer le Programme Commun, la société civile, les Coparrainés de l'ONUSIDA et les États membres à s'engager à prendre des mesures pour mettre fin à la discrimination dans un environnement médical.

En cette ère de rétrécissement des espaces pour l'engagement de la société civile, les observateurs des ONG et la Délégation des ONG ont fait comprendre le droit à l'information et le rôle et la participation décroissants de la société civile dans le renforcement des capacités des personnes dans la revendication des droits, particulièrement dans le domaine du droit à la santé.

En fin de compte, il est devenu évident que le droit à la confidentialité et les droits des personnes dans un environnement médical sont primordiaux dans la lutte contre la discrimination. En relevant des barrières structurelles, en particulier parmi les populations clés, ça a été un thème récurrent au cours des présentations et interventions du panel. La session a également révisé les stratégies visant à créer un environnement juridique et politique favorable à un environnement médical sans discrimination. Des exemples de professionnels de la santé agissant en tant que champions des droits de l'homme ont complété les perspectives présentées et mis l'accent sur l'équité des possibilités chez les populations marginalisées, y compris les personnes vivant avec le VIH dans le secteur de la santé. Les Points de Décision découlant du débat thématique seront présentés pour discussion et approbation lors de la 42^e réunion du CCP en juin 2018.